

Diplôme d'Université niveau II

Technico-commercial en agrofournitures

Objectifs de la formation

Acquérir une spécialisation en commerce et conseil dans le secteur des agrofournitures pour la valorisation d'agro-ressources territorialisées.

Débouchés possibles :

Assistant chef de produit, technico-commercial, achat, logistique, chef de rayon, chef de secteur, animateur de réseaux, référent, agent relation culture...

Public visé

Actifs qualifiés agricoles ou pas, privés d'emploi, en recherche d'une promotion ou d'une reconversion

Niveau d'entrée et pré-requis

- Diplôme bac+2 issus des filières commerciales et agricoles, DUT TC, BTS MUC et NRC, DUT et BTS tertiaires, BTS agricoles : ACSE, GDEA, PA, APV, ...
- Licence 2 : AES, droit, sciences économiques, langues étrangères appliquées.

Nombre de places ouvertes

Minimum : 8 Maximum : 30

Organisation de la formation

Lieu : CFPPA de Montardon – 448 h en centre de formation – 13 semaines de septembre 2019 à juin 2020

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1	1 CFPPA	1	1	1	1	1	1 CFPPA	1	1	1	1
2	2 CFPPA	2	2 CFPPA	2	2	2	2 CFPPA	2	2	2	2
3	3 CFPPA	3	3 CFPPA	3	3	3	3 CFPPA	3	3	3	3
4	4 CFPPA	4	4 CFPPA	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5 CFPPA	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6 CFPPA	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7 CFPPA	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8 CFPPA	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9 CFPPA	9	9 CFPPA	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10 CFPPA	10	10 CFPPA	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11 CFPPA	11	11 CFPPA	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12 CFPPA	12 CFPPA	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13 CFPPA	13 CFPPA	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14 CFPPA	14 CFPPA	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15 CFPPA	15 CFPPA	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16 CFPPA	16 CFPPA	16	16 CFPPA	16	16	16	16	16	16	16	16
17 CFPPA	17 CFPPA	17	17 CFPPA	17	17	17	17	17	17	17	17
18 CFPPA	18 CFPPA	18 CFPPA	18 CFPPA	18	18	18	18	18	18	18	18
19 CFPPA	19	19 CFPPA	19 CFPPA	19	19	19	19	19	19	19	19
20 CFPPA	20	20 CFPPA	20 CFPPA	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21 CFPPA	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22 CFPPA	22	22	22	22	22	22	22 CFPPA	22	22
23 CFPPA	23	23	23	23	23	23	23	23	23 CFPPA	23	23
24 CFPPA	24	24	24	24	24	24	24	24	24 CFPPA	24	24
25 CFPPA	25	25 CFPPA	25	25	25	25	25	25	25 CFPPA	25	25
26 CFPPA	26	26 CFPPA	26	26	26	26	26	26	26 CFPPA	26	26
27 CFPPA	27	27 CFPPA	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28 CFPPA	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29 CFPPA	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30 CFPPA	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	31		31	31		31 CFPPA		31		31	31

Contenu de la formation : conseil et stratégie en agriculture et agro-ressources

Modules	Objectifs pédagogiques (être capable de)	Contenu	Durée* indicative
UE 1	EC de participer à l'élaboration de la politique commerciale	Mercatique	97 h
UE 2	EC d'utiliser les techniques de vente et de négociation	Relation commerciale acheteur/vendeur	98 h
UE 3	EC de gérer l'activité commerciale	La distribution des AF : silo, dépôt, LISA Les outils de gestion commerciale La gestion de la force de vente	25 h
UE 4	EC d'utiliser les connaissances techniques, économiques et réglementaires relatives aux AF	Approche technico-économique et maîtrise des outils d'aide à la décision (OAD) : - Agronomie/Phytotechnie - Agro-équipement - Zootechnie	70 h
UE 5	EC d'appréhender le contexte des AF	Connaissance de l'exploitation agricole (Approche globale, droit, gestion/ fiscalité,...). Connaissance de l'entreprise d'AF (droit, statut salarié,...) Environnement économique, institutionnel et réglementaire de l'agriculture (PAC, MAE, marchés agricoles et stratégie de commercialisation, filières AF et acteurs,...)	80 h
UE 6	EC de maîtriser les techniques de communication	Langue vivante professionnelle (Anglais ou Espagnol) Techniques d'expression et de communication Techniques informatique et multimédia Techniques de recherche d'emploi	55 h
UE 7	EC de conduire un projet	Gestion de projet Mise en œuvre d'un projet technique et/ou commercial (animation, action commerciale...)	30 h
UE 8	Entreprise	Acquisitions des savoir-faire professionnels	Contrat Pro



Validation

Diplôme d'université de niveau II porté de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation, évaluations terminales
Mémoire de fin d'études

Financement

Contrat de professionnalisation

Coût d'inscription à l'Université

A définir € (520 € en 2018)

Modalités d'inscription

Rechercher une entreprise pour un contrat de professionnalisation
Pour les salariés, nous contacter

Particularités du contrat de professionnalisation

Type de contrat

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu dans le cadre d'un CDD ou au début d'un CDI (on parle d'action de professionnalisation) entre un employeur et un salarié. Son objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle,...) reconnue par l'Etat ou la branche professionnelle.

Le contrat alterne des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel et des périodes de travail en entreprise dans une activité en rapport avec la qualification visée.

Rémunération

Age	Titulaire d'un titre ou diplôme professionnel de niveau IV
Moins de 21 ans	Au moins 65% du SMIC
21 à 25 ans	Au moins 80% du SMIC
26 ans et plus	Au moins 100% du SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle

Le tutorat

L'employeur doit désigner un tuteur : celui-ci doit être volontaire, confirmé et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée.

L'employeur peut être lui-même tuteur.

Procédure

Dans les 5 jours suivant le début du contrat de professionnalisation, l'entreprise adresse le contrat à l'opérateur de compétences (OPCO). L'OPCA dispose d'un délai de 20 jours pour donner un avis de conformité et se prononcer sur la prise en charge financière. L'OPCO dépose ensuite le contrat auprès du DIRECTE du lieu de conclusion du contrat, sous forme dématérialisée.



Renseignements et inscription

1. Prendre contact avec le CFPPA 64 ou remplir une fiche « contact » et l'adresser au CFPPA
2. Préinscription en ligne à l'Université sur le site dédié de l'UPPA : Diplôme d'Université Technico-commercial en agrofournitures
3. Rechercher une entreprise d'accueil pour un contrat de professionnalisation en agrofournitures
4. Valider le choix de l'entreprise avec le CFPPA
5. Justifier du diplôme BAC + 2
6. Signature et démarrage du contrat en entreprise
7. Inscription en ligne sur le site dédié de l'UPPA

Contact : coordonnateur de la formation pour le CFPPA

Jean-Bernard DABADIE
06 10 12 44 81
jean-bernard.dabadie@educagri.fr

Responsable de la formation

Michel BRAUD - UPPA